



LE POULS DU SIIIAL-CSQ



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bonjour à vous tous et toutes chers (es) membres du SIIIAL-CSQ. Il me fait plaisir de vous adresser quelques mots en tant que votre nouvelle présidente élue du SIIIAL-CSQ!

SOMMAIRE

Mot de la présidente	1
Mot de la présidente (suite)	2
Articles SST et RT	3
Babillard	4

Avec l'arrivée de Santé Québec depuis le 1^{er} décembre 2024, nous nous devons d'être à l'affût et faire preuve de vigilance auprès de l'employeur. Vous en avez vous-même subi le chamboulement que ce soit au niveau des abolitions de postes (plus de 100 postes d'infirmières et d'infirmières auxiliaires à temps complet abolis pour être transformés à temps partiel), les réorganisations (qui comptent les fermetures de certains centres d'activités), en passant par le PURA (Processus unique de reconnaissance de l'ancienneté) et l'ancienneté réseau.

Mais Santé Québec n'a pas fini de nous épater. En effet, le processus pour le DSN (Dossier Santé Numérique) ayant débuté en mai dernier ne fait que créer pour le moment, de la surcharge dans les établissements de Laval. Le montant évalué pour ce « beau projet » est de 600 millions de dollars. La région du nord de Montréal ayant été ciblée, la Cité-de-la-Santé doit accueillir plus de patients en raison du fait que pour plusieurs établissements dans le nord de Montréal, le système informatique est au ralenti, voir inopérable et les ambulances sont détournées à Laval. Tous les établissements outre la Cité-de-la-Santé doivent mettre les bouchées doubles autant dans les CHSLD, les CLSC, le SAD, HJR, les centres de réadaptation ainsi que le SIM. Qui en paie le prix? C'est vous, les membres qui doivent jongler avec les soins donnés à la population, le tout, bien entendu, dans un contexte où le nombre de places est limité au sein de Santé Québec Laval depuis quelques années déjà.

D'ailleurs, le SIIIAL-CSQ dénonce le manque de place au sein de Santé Québec Laval qui impacte la sécurité des travailleurs que ce soit en donnant des soins aux patients dans des lieux non sécuritaires ou encore en prenant en charge des patients, mais en ayant toujours l'impression de ne faire que le minimum (surcharge de travail). Nous tenons à vous aviser que le SIIIAL-CSQ a tendu la main au cabinet du maire de Laval à ce sujet. La réponse de ce dernier a été favorable. Nous sommes présentement à travailler, en collaboration avec la ville de Laval à des fins politiques, dans le but d'obtenir plus de subventions de la part du gouvernement du Québec pour agrandir la Cité-de-la-Santé. M. Stéphane Boyer, maire de Laval, a effectué une sortie médiatique en ce sens le 4 mai dernier. Une action citoyenne est d'ailleurs en cours pour récolter le plus de signatures possibles.

Ne soyez donc pas surpris de nous voir dans vos unités avec le maire de Laval, les représentants de l'employeur ainsi que le ministère. La prochaine étape est justement de recevoir la ministre de la Santé dans les locaux de Santé Québec Laval afin qu'elle puisse constater de ses propres yeux ce qui se passe réellement sur le plancher. Pour pouvoir bien vous représenter aux hautes instances, nous ne pouvons manquer ce rendez-vous, c'est un incontournable !!!

(Suite en page 2)



Site Web
www.siiial.com

Téléphone
(450) 686-6871

Télécopieur
(450) 686-6012

Facebook
[siiialcsq](https://www.facebook.com/siiialcsq)

Sous peu, la période estivale battra son plein. Je suis consciente que cette période fait souvent état de temps supplémentaire, mais surtout de temps supplémentaire obligatoire faisant en sorte que vous êtes plus vulnérables aux blessures, mais surtout à des risques psychosociaux (RPS). Je vous suggère fortement de dénoncer toute situation pour laquelle vous pensez qu'il pourrait y avoir un enjeu, et ce, le plus rapidement possible. Aidez-nous à vous aider; DÉNONCEZ! Nous sommes là pour vous épauler, et ce, durant toute la période estivale. Je tiens aussi à vous annoncer que les membres du conseil d'administration effectueront des tournées aléatoires dans tous les sites sur tous les quarts de travail afin d'être présents parmi vous. N'hésitez surtout pas à nous interpeller lorsque vous nous apercevrez!

Autrement, je tiens en mon nom, ainsi que de la part de toute l'équipe du SIIIAL-CSQ, à vous souhaiter de bonnes et chaleureuses vacances! Profitez-en pour vous reposer, faire le plein d'énergie et surtout passer du bon temps, entouré des vôtres! Vous le méritez tous et toutes pleinement. L'équipe du SIIIAL-CSQ veillera au grain durant toute cette période et sera prête à agir, peu importe l'enjeu.

Bonnes vacances à vous chers (es) membres!

Karine Miousse

Présidente



**Votre nouveau Conseil
d'administration du SIIIAL-CSQ**

De gauche à droite : Mélanie Matteau, Administratrice Conso-Mob, Michèle Dion, Administratrice Conso-Mob, Nouria Kaced, Administratrice SST, Mouna Ahniba, Administratrice RT, Karine Miousse, Présidente, Sarah Léveillée, Secrétaire-Trésorière, Ioana Cecilia Sabou Peter, V-P (absente de la photo)



Info SST

Les troubles musculosquelettiques

Les troubles musculosquelettiques (TMS) sont des blessures qui touchent les muscles, les tendons, les ligaments, les nerfs ou les articulations. Ils se développent souvent à cause de mouvements répétitifs, d'efforts physiques importants, de mauvaises postures ou d'un manque de temps de récupération.

Dans le domaine de la santé, les TMS sont très fréquents. Soulever ou déplacer des patients, travailler de longues heures debout, effectuer des gestes répétitifs ou manquer de personnel augmente considérablement les risques de blessures.

Les TMS peuvent provoquer :

- des douleurs au dos, au cou, aux épaules ou aux poignets
- des engourdissements ou une perte de force
- de la fatigue physique importante
- des limitations dans le travail et la vie personnelle

Il est important, si vous vivez des situations à risque pouvant entraîner le développement de TMS, de remplir une déclaration DSD ou une DEAAAT, selon la situation. Ces démarches permettent de documenter les risques et les événements vécus afin que nous puissions vous accompagner, intervenir rapidement et faire les suivis nécessaires pour protéger votre santé et vos droits.

La prévention est essentielle. Des conditions de travail sécuritaires, du personnel en nombre suffisant, des équipements adaptés et une meilleure organisation du travail peuvent faire toute la différence.

Prendre soin du personnel de la santé, c'est aussi prévenir les TMS.

Nouria Kaced, Administratrice SST



Les relations du travail

Tout d'abord, je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des membres pour la confiance qu'ils m'ont témoignée en m'élevant au poste d'administratrice aux Relations du travail.

C'est avec beaucoup de détermination et un profond sens des responsabilités que j'entreprends ce mandat. Mon objectif est clair : travailler sans relâche à l'amélioration des services offerts à nos membres, notamment en assurant un meilleur suivi des dossiers, en réduisant les délais de traitement des griefs et des dossiers de la CNESST, et en veillant à ce que chaque membre obtienne l'accompagnement auquel il a droit.

Je souhaite également renforcer notre présence sur le terrain et maintenir un contact plus étroit avec les membres. Un syndicat fort repose sur une communication ouverte, une écoute active et une représentation constante des préoccupations de ses membres.

Je vous invite donc à nous contacter pour toute question, préoccupation ou problématique liée à votre milieu de travail. Votre voix est essentielle et mérite d'être entendue. Ensemble, nous continuerons à défendre vos droits, à améliorer vos conditions de travail et à faire avancer les enjeux qui vous tiennent à cœur.

Au plaisir de vous rencontrer et de travailler avec vous au cours de ce mandat.

Mouna Ahniba, Administratrice RT

Le babillard

SST express

Pour déclarer toute situation anormale ou irrégulière concernant les lieux, les équipements, l'instrumentation ou les conditions d'exercice de son travail pouvant représenter un danger pour sa santé, sa sécurité et son intégrité physique, nous vous rappelons de remplir une déclaration de situation dangereuse en cliquant sur le lien suivant ⇒ [Cliquez ici](#)

Pour tout accident de travail ou maladie professionnelle, vous devrez remplir une DEAAT en cliquant sur le lien suivant ⇒ [Cliquez ici](#)

Les formulaires sont également disponibles sur notre site internet à l'adresse www.siiial.com sous l'onglet santé et sécurité au travail.

À surveiller

Nous vous rappelons que pour toutes questions ou problématiques, vous pouvez communiquer avec votre agente syndicale au **(450) 686-6871** pour la Cité-de-la-Santé choisir l'option 1 et pour tous les autres sites l'option 2.

Tournée des membres de CA

Surveillez la visite surprise de vos membres de CA dans certains sites durant les mois de juin et de juillet 2026.

Journée estivale à la CSL

Venez vous joindre à nous le mercredi 1^{er} juillet 2026 de 8h00 à 16h00 à la Cité-de-la-Santé (sortie des employés) pour une journée festive. Au menu, distribution de collations glacées et plusieurs objets à l'effigie du syndicat.

Le site internet du SIIIAL-CSQ a fait peau neuve!

Nous vous invitons à venir le visiter à l'adresse www.siiial.com



N'oubliez pas qu'il est toujours possible de vous procurer votre chandail du SIIIAL-CSQ soit au bureau syndical de la CSL (SS-22) ou au bureau du 1800, boulevard Le Corbusier, bureau 126 (sur rendez-vous).